

De quelques aspects de l'organisation

1. Groupes par affinité ou organisation territoriales

La vie du militant est partagée entre l'habitation (sa famille), le quartier ou le lieu de résidence, l'atelier ou l'usine et les amis inspirés par les mêmes idées. Ces liaisons les plus fréquentes et les plus naturelles, déterminent, dans une large mesure, le choix de la forme de groupement. Les groupes par affinité sont les plus répandus. Ils ont leurs avantages mais aussi leurs défauts. Le simple fait de nous sentir plus attachés à certains de nos camarades d'idées nous oppose aux autres et parfois nous en éloigne. D'autre part, les petits groupes par affinité aboutissent à un éparpillement des forces.

Le groupe sur le lieu de travail présente cet avantage que la meilleure connaissance des problèmes quotidiens concernant l'ensemble des travailleurs permet de mieux ajuster la propagande et l'action à la réalité.

Mais c'est surtout le lieu de résidence, la localité ou le quartier, qui réalise les conditions nécessaires pour un travail de diffusion des idées et de combat, social, stable et permanent. Donc, l'organisation territoriale doit être, à mon avis, le fondamental de la structure de la fédération anarchiste.

2. Spontanéité ou activité

coordonnée

Nous connaissons tous les mérites exagérés que beaucoup de nos propagandistes, et mêmes des théoriciens ont toujours attribués à la spontanéité. Sans la nier totalement, nous devons nous rendre compte que la vie sociale et l'évolution contemporaine imposent de plus en plus une activité planifiée, programmée, coordonnée, afin d'aboutir à une plus grande efficacité.

3. Initiative ou attentisme

Ce qui distingue philosophiquement les anarchistes de toutes les autres conceptions, c'est la priorité que nous donnons à l'initiative individuelle et collective, antidote de l'autoritarisme, condition sine qua non pour rendre toute autorité superflue.

Malheureusement, l'expérience quotidienne nous a montré que nous aussi, comme tout le monde, avons l'habitude d'attendre l'initiative des autres pour... la réfuter, la critiquer, l'entraver et souvent la combattre.

Donc, les partisans de l'organisation doivent commencer par combattre en premier lieu et en eux-même, l'attentisme paralysant.

4. Individualisme de doctrine et individualisme de comportement

D'accord pour réfuter l'individualisme comme doctrine qui a fait tant de mal au mouvement. Mais il y a un autre individualisme pire que le premier, et dont nous souffrons tous. C'est celui qui nous pousse à mettre notre « moi » au-dessus de tous, de négliger. volonté des autres, de se substituer aux autres, de prendre des positions sur

l'ensemble. Là-dessus, le combat à mener est beaucoup plus difficile que celui que nous avons entrepris contre le milieu social qui nous entoure et nous opprime.

5. L'unanimité ou la détermination de la majorité

Faux problème et discussions vaines. La vie demande des décisions afin d'agir. La recherche de l'unanimité est la voie naturelle qui mène à la cohésion, à l'harmonie. Sur le plan idéologique, le manque d'unanimité aboutit à la scission, à la séparation. Sur le plan de l'activité pratique, si l'unanimité ne se réalise pas, il ne reste que la détermination de la majorité, autrement, toute activité sérieuse, soutenue et responsable d'une organisation qui ne vit pas à la petite semaine s'avère impossible. Mais le manque d'unanimité n'aboutit pas nécessairement, ne doit pas aboutir, à la scission. Pour maintenir l'unité, il n'y a qu'une condition à respecter par la majorité : les décisions n'engagent et n'obligent que ceux qui les prennent et les acceptent volontairement, et là, où les minorités ne peuvent empêcher l'application des décisions, tout en réservant le droit de critique au sein de l'organisation.

6. A partir de quel moment les décisions deviennent-elles obligatoires ?

Dans l'organisation locale, chaque décision prise à l'unanimité ou par la majorité devient une obligation immédiate pour tous ceux qui l'ont librement et volontairement formulée et acceptée. Les congrès prennent leurs décisions suivant les déterminations des organisations participantes, après discussion préalable d'un ordre du jour dûment élaboré et approuvé. Néanmoins, les décisions des congrès ne

deviennent valables pour l'ensemble et ne prennent un caractère obligatoire pour ceux qui les ont librement formulées ou acceptées par la suite, qu'après le congrès et la ratification par les organisations intéressées. En dehors de ces procédés, il n'y a pas le fédéralisme et il ne pourrait pas y avoir d'anarchisme ni d'efficacité.